

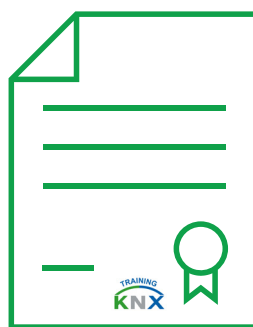
Lundi & mardi : cours online
Mercredi, jeudi & vendredi : cours sur site



Apprenez à maîtriser l'environnement KNX
en suivant notre formation
KNX ADVANCED CERTIFIÉE

SESSION DU
"26 au 30 octobre 2026"
Numéro du cours : ADV/2026/37724

Le standard de la gestion technique du bâtiment et de l'habitat individuel, omniprésent en Suisse et reconnu au niveau international.



Formateur KNX certifié ■ Enseignement en français
Maximum 8 élèves ■ Formation théorique et pratique
Banc de travail INDIVIDUEL entièrement équipé
Examen pour obtention du certificat KNX ADVANCED

COURS KNX ADVANCED

■ **Durée du cours et prix**
5 jours / CHF 2'150.- hors TVA

■ **Dates et horaires**
du "26 au 30 octobre 2026" de 9h00 à 17h00

■ **Lieu et accès**
Av. de Morges 5 à 1027 Lonay
Parking gratuit / Train arrêt Lonay 3 min. à pied.

■ **Nombre de participants**
Minimum 5 personnes / Maximum 8 personnes.

■ **Objectifs de formation**
Planifier, programmer et mettre en service de manière autonome et sans erreur des applications KNX intégrées. Créer des liaisons logiques, des régulations de température ambiante ainsi que des applications Fan-Coil. Utiliser les outils de diagnostic du logiciel ETS de manière ciblée et efficace. Connaître le fonctionnement des drapeaux (flags). Utiliser correctement les coupleurs de ligne, de zone et IP dans des installations complexes. Système de visualisation

■ **Profil**
Ce cours s'adresse aux professionnels ayant déjà des bases solides en KNX, soit par la pratique, soit via le cours de base certifié. Il permet :

- d'approfondir les connaissances techniques sur KNX (drapeaux, coupleurs de ligne, topologie de grandes installations).
- de maîtriser des aspects plus complexes comme l'utilisation des coupleurs IP et l'intégration d'applications (chauffage, éclairage, logique).
- d'optimiser les installations en les rendant plus économiques et écoénergétiques.

À l'issue de la formation, un examen pratique est proposé. L'examen réussi, vous obtenez le certificat de partenaire KNX ADVANCED, reconnu à l'international.

■ **Enseignants**
Les cours sont dispensés par des chargés de cours KNX Tutor expérimentés et certifiés de langue française.

■ **Conditions**
Chaque participant doit être muni de son ordinateur (Windows 10/11) avec l'ETS6 installé et le catalogue fonctionnel. Certificat "KNX BASIC" requis.

■ **Supports de cours et équipements**
Support de cours pdf et papier en français. Mise à disposition d'un banc de travail individuel équipé de matériel moderne de marques connues.

■ **Examens**
L'examen pratique a lieu le vendredi, il est compris dans le prix du cours.
L'examen réussi donne accès au certificat KNX ADVANCED.

■ Repas

Les pauses, le repas de midi et les boissons sont comprises dans le prix du cours.

■ Hébergement

En cas de besoin, un hébergement peut être proposé, il est à charge de l'élève.

■ Mesure d'hygiène

Toutes les dispositions sont prises afin de garantir les distances réglementaires. Le matériel de désinfection et les masques de protection sont répartis en quantité suffisante sur tous les postes de travail. Les accompagnants ne sont pas autorisés.

CONDITIONS GENERALES DE COURS

DÉFI TECHNIQUE SA

Les cours sont organisés et donnés par la société DÉFI TECHNIQUE SA dans ses locaux de Lonay. DÉFI TECHNIQUE SA est KNX Partner et son président, membre du comité de KNX Suisse. Ses formateurs sont au bénéfice des formations KNX Basic, Advanced et Tutor. Les formateurs sont également des personnes de terrain qui souhaitent faire profiter les élèves de leur savoir-faire.

Inscription

Les inscriptions sont prise en compte une fois le formulaire adhoc complété, signé et renvoyé par courrier ou par mail à :

DÉFI TECHNIQUE SA

Avenue de Morges 5

1027 Lonay

info@defitechnique.com

A réception, une facture est envoyée à l'adresse de facturation indiquée. Dès réception du paiement, à effectuer sous 5 jours, une confirmation est envoyée à l'élève. Sa place est alors définitivement réservée.

Désinscription

Dans le cas d'une désinscription plus de 20 jours à l'avance, 20 % du cours est gardé pour les frais administratifs. Pour une désinscription de moins de 20 jours avant le cours, la totalité du cours est due. En cas de non présentation aux cours, aucun remboursement n'est effectué. Désinscription par courrier postal uniquement.

Modification / annulation d'un cours

Le déroulement du cours est déterminé par le programme du cours, il peut toutefois subir de légères modifications.

Un cours peut être annulé 2 semaines à l'avance si le nombre de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, l'élève en sera avisé immédiatement, par mail ou par écrit.

Autres frais

La TVA est due en plus de l'écolage.

Les frais de déplacement ou d'hébergement sont à la charge du participant.

Certification et inscription KNX

Le certificat officiel KNX sera directement remis au participant qui a réussi son examen, à l'issue du cours.



BULLETIN D'INSCRIPTION

☐ Cours KNX Advanced N° : ADV/2026/37724
Date(s) du cours : "26 au 30 octobre 2026"

☐ Cours KNX HVAC N° :

Date(s) du cours :

Coordonnées participant

Société : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Case postale : _____

Ville : _____

NPA : _____

Tél. mobile : _____

Tél. : _____

Email : _____

Lieu et date : _____

Signature : _____

Adresse de facturation (si différentes coordonnées participants) :

Numéro de commande : _____

Société : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Case postale : _____

Ville : _____

NPA : _____

Tél. mobile : _____

Tél. : _____

Email : _____

Lieu et date : _____

Signature : _____

Remarque :

En signant ce bulletin d'inscription, j'accepte les conditions générales de cours de DÉFI TECHNIQUE SA à Lonay.

L'inscription est à renvoyer à l'adresse postale ci-dessous ou par mail à
info@defitechnique.com

Adresse des cours de formation :

DÉFI TECHNIQUE SA
Av. de Morges 5
1027 Lonay
+41 21 671 00 11
info@defitechnique.com



Par la route depuis Lausanne :

Sortie Morges-Est, directement à droite au feu
150 m. au feu à droite, suivre av. de Lonay
Rond-point, prendre tout droit av. de Morges
Le bâtiment est sur la droite, juste avant la station Tamoil.

Par le train :

Depuis Lausanne : RER direction Allaman, 14 min.
Sortir de la gare, passer sous le pont et prendre l'av. de Morges

Depuis Morges (Genève) : S direction Lausanne, 5 min.
Sortir de la gare, longer sur la gauche et prendre l'av. de Morges
3 min. à pied.

Parking gratuit devant le bâtiment.